



Comite Départemental des Yvelines- CD78-F.F.B.S.Q

En partenariat avec le Bowling « LYS BOWL » d'HOUDAN



Organise son :

1^{ier} Scratch/Handicap Individuel(le) des Yvelines

Du Vendredi 25 Septembre au Dimanche 27 septembre 2026

Bowling d'Houdan

ZAC de la Prévoté -Route de Bu

78550 HOUDAN

Règlement.



Cette compétition, **Scratch - Handicap avec finales**, est ouverte aux 96 premier(e)s joueurs et joueuses inscrit(e)s titulaires de la licence sportive fédérale pour la saison 2026-2027.

Le comité départemental des Yvelines est l'organisateur de cette compétition, en la personne de **Eric Esnault - Président du CD78-FFBSQ** – 06.60.55.57.16 – ericbowlbcp@free.fr

L'ensemble des règlements fédéraux s'applique à cette compétition.

Le handicap est de 70% de la différence entre 220 et la moyenne de référence figurant au dernier listing en vigueur au moment de la compétition.

Le classement scratch est prioritaire sur le classement handicap.

En cas d'égalité les joueurs/joueuses seront départagé(e)s selon les règles de l'article 22 du règlement sportif.

En cas d'égalité pour le classement scratch, le départage se fera sur la dernière ligne scratch puis, si nécessaire, sur l'avant dernière ligne scratch, etc. .

En cas d'égalité pour le classement handicap, le départage se fera sur la dernière ligne handicap ou si nécessaire, sur l'avant dernière ligne handicap , etc. .

Tout litige sera tranché par l'arbitre ou, à défaut, par l'organisateur ou son représentant.

Le montant de l'engagement est fixé à 60 €.

Durant la compétition, les grands seniors homme et femme ainsi que les féminines bénéficieront, à chaque partie, d'une bonification suivant la règle ci-dessous (cette bonification n'interviendra que sur le classement scratch) :

Homme & femme	Grand Senior	1 quille de bonus par année à partir de 65 ans
---------------	--------------	--

Femme	Moyenne	Quilles
	210 et au-dessus	0
	De 205 et inférieur à 210	1
	De 200 et inférieur à 205	2
	De 195 et inférieur à 200	3
	De 190 et inférieur à 195	4
	De 185 et inférieur à 190	5
	De 180 et inférieur à 185	6
	De 175 et inférieur à 180	7
	De 170 et inférieur à 175	8
	De 165 et inférieur à 170	9
	En-dessous de 165	10

Exemple : une femme ayant une moyenne de 164 aura 10 quilles de bonification et si en plus elle a 70 ans, elle aura une bonification de 5 quilles soit au total 15 quilles.

Déroulement de la compétition.

La compétition se déroulera en **4 poules de 24 joueur(se)s maximum** et chaque participant effectuera **8 lignes en QUATRE séries de 2 lignes** avec un décalage de 5 pistes vers la droite pour les pistes paires et 5 pistes vers la gauche pour les pistes impaires.

Poule	Date	Horaire
A	Vendredi 25 Septembre 2026	18h00 à 22h00
B	Samedi 26 Septembre 2026	9h00 à 13h00
		Reconditionnement
C	Samedi 26 Septembre 2026	14h30 à 18h30
D	Dimanche 27 Septembre 2026	8h30 à 12h30
		Reconditionnement

Les scores réalisés lors des éliminatoires sont conservés pour les deux finales.

Les joueur(e)s qualifié(e)s en finale scratch sont exclues de la finale handicap.

Seront qualifié(e)s en FINALE HANDICAP POUR 4 LIGNES en 2x2 Lignes avec un décalage de 5 pistes vers la droite pour les pistes paires et 5 pistes vers la gauche pour les pistes impaires **le DIMANCHE à 13h30, les joueur(e)s classé(e)s de la 1^{ière} à la 24^{ième} place du classement handicap à l'issue des éliminatoires.**

100% des scores éliminatoires seront conservés.

Un reconditionnement est prévu avant la finale Scratch.

Seront qualifié(e)s pour la FINALE SCRATCH POUR 4 LIGNES en 2x2 Lignes avec un décalage de 5 pistes vers la droite pour les pistes paires et 5 pistes vers la gauche pour les pistes impaires **le DIMANCHE à 16h00, les joueur(e)s classées de la 1^{ière} à la 24^{ième} place du classement scratch à l'issue des éliminatoires.**

100% des scores éliminatoires seront conservés.

Contact, engagement :

- **Mr Delort Philippe – 06.67.44.74.45 – cd78indischd@free.fr**

Les engagements devront être obligatoirement **confirmés sous quinzaine**, soit par virement, soit par l'envoi d'un chèque de **60€**. Uniquement la partie lignage sera remboursée en cas de désistement à moins de 3 semaines de la date de la compétition.

Pour le paiement par virement, merci de joindre *un accusé de virement avec nom-prénom-club* et pour le paiement par chèque mettre à *l'ordre du CD78-FFBSQ* avec encaissement la semaine précédant la compétition (adresse d'envoi chèque : CD78-Mme Esnault-11, rue de Fleubert-78650 Beynes).

RECOMPENSES

En cas d'égalité pour les scratchs, les récompenses seront partagées entre les différents intéressés. Les scores scratch s'entendent bonification comprise (féminine, Grand Séniors...)

En cas d'égalité pour les handicaps, la récompense ira au plus petit handicap, en cas de nouvelle égalité, les récompenses seront partagées entre les différents intéressés.

La remise des prix s'effectuera à l'issue des 2 finales le dimanche.

Indemnités

Classement	Scratch	Handicap
1	250,00 €	180,00 €
2	220,00 €	130,00 €
3	190,00 €	100,00 €
4	140,00 €	80,00 €
5	100,00 €	70,00 €
6	60,00 €	60,00 €

Bilan financier :

RECETTES		DEPENSES	
Engagements 96 x 60 €	5 760,00 €	Frais de parties 960 x 4,00€ €	3 840,00 €
		Indemnités	1 580,00 €
Partenariat CD78	731,20 €	Frais organisation 96 x 6 €	576,00 €
		Frais d'arbitrage (3 vacations à 60€)	180,00 €
		Inscription au calendrier FFBSQ	315,20 €
TOTAL	6 491,20 €	TOTAL	6 491,20 €

L'organisateur se réserve le droit de maintenir ou d'annuler le tournoi dans les cas où ne serait pas atteint le nombre minimum de **72 joueur(e)s**.